

MON VILLAGE SOUS SURVEILLANCE

LE 16 NOVEMBRE 2011 SABINE BLANC

En matière d'information sur la vidéosurveillance, tous les élus ne sont pas égaux, comme en témoigne cet échange que nous avons eu avec un élu d'une petite commune du Calvados qui aura bientôt quinze caméras pour 1 100 habitants.



René Bourgeois, est adjoint à la sécurité de Saint-Arnoult, à côté de Deauville, dans le Calvados (maire sans étiquette). La commune aura 15 caméras courant 2012, dont trois en intercommunalité, pour 1 100 habitants. Un investissement d'un montant de 50 000 à 100 000 euros HT, subventionné à 40% (sur le HT). Voici la retranscription partielle de l'entretien que nous avons eu avec l'élu dans le cadre d'un article sur le développement de la vidéosurveillance dans les villages. Lui préfère le terme de vidéo-protection dans son cas : « Vous parlez de vidéosurveillance, c'est de la vidéo-protection, il n'y aura personne derrière l'écran. »

Pourquoi avoir installé la vidéosurveillance ?

C'est normal. Nous avons fait une enquête de proximité pendant deux ans avant, il y avait des cambriolages à droite à gauche, parfois inquiétants, une attaque au bélier. La population était favorable. Beaucoup de personnes ne se sont pas senties concernées et n'ont pas répondu, c'est peut-être des résidences secondaires, ils ont une alarme. En tout 50% ont répondu.

Il y a beaucoup de résidences secondaires dans votre village ?

On n'a pas tellement de résidences secondaires finalement, peut-être 20%. Cinq ou six personnes étaient contre, car elles ne connaissent pas la réalité du fonctionnement.

En quoi cela va vous aider à régler les problèmes ?

La vidéosurveillance a plusieurs facettes. Déjà cela filme et enregistre les rues. Et ensuite cela permet de voir ce qui s'est passé.

Mais les voleurs peuvent mettre des cagoules ?

Ils seront vite repérés s'ils font ça.

La nuit, vous êtes sûr ?

Ils sont obligés d'avoir une plaque d'immatriculation.

Ça se change...

La police fera une recherche.

Et donc c'est efficace comme outil ?

Une personne de l'entreprise 2AD [une société de télésurveillance, NDLR] qui installe des caméras nous a dit qu'ils constataient une baisse de 30% sur les vols et les cambriolages. C'est des spécialistes. Et nous sommes allés voir à Cabourg, ils sont satisfaits, ils ont retrouvé un enfant en moins de trois minutes. Ça peut jouer aussi sur les accidents de la route.

Mais ce n'est plus de la délinquance alors...

... qui détériore le matériel urbain. Ça surveille l'école. Le but c'est d'être relié au commissariat de Deauville.

Il y a une personne habilitée à regarder, en différé.

Pourquoi vous ne mettez pas plus d'hommes ?

L'humain ça coûte cher ma p'tite dame [...] On a installé des caméras sur les axes d'entrée et de sortie des lotissements, les trois sont protégés ainsi.

Les délinquants peuvent aller ailleurs...

Ils vont se déplacer sur une autre commune, c'est évident, chacun son problème. Ça sert aussi, si quelqu'un se plaint par exemple que le ramassage des ordures n'est pas bien fait, on pourra le signaler à l'entreprise.¹

Vous avez lu le rapport de la Cour des comptes ?

Vous savez, j'en ai lu beaucoup, celui-là ne me dit rien. Nous on fait du très sérieux. [...]

Photo par **Mixy [cc-by-nc-sa]** via flickr

1. Nous avons contacté la Cnil pour savoir si cette pratique était légale. [↔]

AMONHUMBLEAVIS

le 16 novembre 2011 - 18:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Affligeant!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEMIL

le 16 novembre 2011 - 19:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Il n'y aura personne derrière l'écran" mais on repérera vite les délinquants qui ont mis des cagoules, allez comprendre...

Il faut aussi comprendre que dans la plupart des communes, la vidéosurveillance (pardon, la vidéoprotection) est surtout un outil de clientélisme électoral, que certains maires n'hésitent d'ailleurs pas à détourner... Je connais le cas d'un maire qui a préféré "vidéoprotéger" l'entrée de la maison de retraite (délinquance: zéro) plutôt que les zones sensibles de sa commune, contre l'avis des gendarmes...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BLUETAK

le 16 novembre 2011 - 22:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dans ma commune (peri-urbaine, 1500 habitants) 5 caméras pour 25000 euros. A l'entrée du village un petit écriteau : vidéosurveillance. Et pourtant on n'est pas à l'Ouest du Pécros...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN-NO

le 17 novembre 2011 - 10:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je trouve particulièrement instructif ici le détail sur le démarchage des sociétés de vidéosurveillance : les VRP qui travaillent au corps nos maires utilisent-ils des statistiques bidon ? Je sens qu'ils leur farcissent la tête d'arguments bizarres (la caméra ne sert qu'à posteriori, pour les enquêtes, mais peut-être que ça peut aider pour voir si les éboueurs travaillent bien ou pour relever les plaques d'immatriculation des automobilistes qui percutent du mobilier urbain,...). Des arguments qui en imposent à l'adjoint un peu dépassé (entre les exigences gouvernementales, la peur des populations, et la société privée qui se présente comme "des spécialistes"...). On a l'impression que l'adjoint répète une leçon apprise quand il dit on ne fait pas de vidéosurveillance mais de la vidéoprotection...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NAOFAN

le 17 novembre 2011 - 11:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



mdr, c'est comment dire ... je ne sais pas. Disons que c'est une bonne illustration de la bêtise ordinaire.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GÉRARD FOUCHER

le 17 novembre 2011 - 11:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*La pauvreté du discours montre la faiblesse de l'individu face à des raisonnements collectifs fallacieux.
Forcément, une industrie prédatrice se glisse dans la brèche et l'élargit à son profit.
L'ignorance fait le reste.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ZORRODELMANCHA

le 17 novembre 2011 - 18:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*J'ai bien aimé le coup de la plaque d'immatriculation, bien sûr les attaques bélier ne se font pas avec des voitures volées...
Ben c'est le frère Sarko qui va s'en faire du fric...*

En revanche, comme tout système se pirate, on va enfin savoir qui couche avec qui dans le village ! Et ca c'est plutôt cool !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE